



Quel tableau géographique des paysages ligériens ?

Régis Barraud, Nathalie N. Carcaud, Hervé Davodeau, David Montembault

► To cite this version:

Régis Barraud, Nathalie N. Carcaud, Hervé Davodeau, David Montembault. Quel tableau géographique des paysages ligériens ?. Géosciences, 2010, 12, 10 p. hal-00729604

HAL Id: hal-00729604

<https://institut-agro-rennes-angers.hal.science/hal-00729604>

Submitted on 6 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les paysages de la vallée de la Loire sont fortement marqués par la dynamique du fleuve et de ses affluents qui ont créé une mosaïque de terroirs avec les châteaux, les jardins, une diversité du bâti, des espaces agraires calqués sur les conditions pédoclimatiques. Ces paysages ont subi plusieurs révolutions, industrielles et agricoles, qui les ont profondément transformés. Nous vivons aujourd'hui une nouvelle révolution marquée par l'extension et la densification urbaine et par l'émergence de paysages-vitrines modelés par l'écologie et des usages essentiellement touristiques.

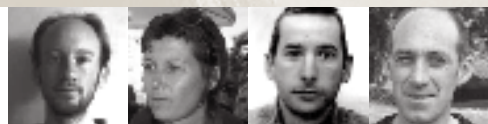
La Loire à Ingrandes (Maine-et-Loire).

*The River Loire at Ingrandes
(Maine-et-Loire Department).*

© H. Davodeau.



Tableau géographique des paysages ligériens



Régis Barraud

ENSEIGNANT CHERCHEUR EN GÉOGRAPHIE,
UNIVERSITÉ DE POITIERS
regis.barraud@univ-poitiers.fr

Nathalie Carcaud

ENSEIGNANT CHERCHEUR EN GÉOGRAPHIE,
INHP ANGERS, AGROCAMBUS OUEST
nathalie.carcaud@agrocampus-ouest.fr

Hervé Davodeau

ENSEIGNANT CHERCHEUR EN GÉOGRAPHIE,
INHP ANGERS, AGROCAMBUS OUEST
herve.davodeau@agrocampus-ouest.fr

David Montembault

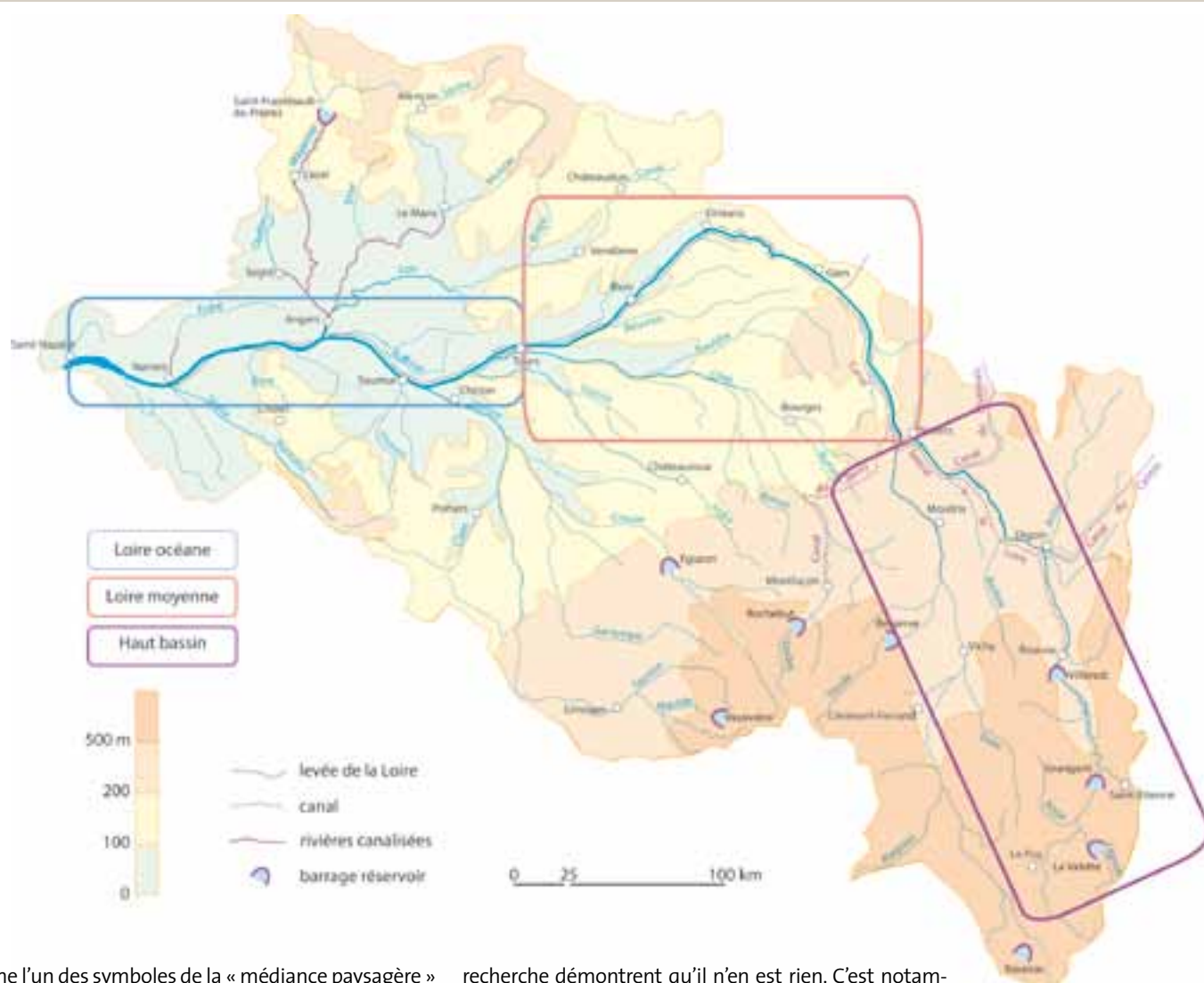
ENSEIGNANT CHERCHEUR EN GÉOGRAPHIE,
INHP ANGERS, AGROCAMBUS OUEST
david.montembault@agrocampus-ouest.fr

Paysage et géographie

La vallée de la Loire peut-elle être considérée comme un pays avec ses paysages distincts⁽¹⁾ ? Leur organisation spatiale reflète des façons de consommer, de produire et de circuler qui ne sont pas propres aux Ligériens. Les dynamiques paysagères qui affectent cette vallée sont globales, leurs ressorts économiques s'élargissent. Pour autant, l'espace vécu reste ancré sur des lieux auxquels les Ligériens sont attachés. Le sentiment d'appartenance à la vallée de la Loire repose sur des paysages appréciés, et cette appréciation répond à des modèles de représentation que la géographie culturelle cherche à révéler : il est désormais acquis que le paysage ne se définit pas seulement par sa matérialité, mais aussi par sa dimension immatérielle⁽²⁾ illustrée par l'inscription du Val de Loire sur la liste du Patrimoine mondial au titre des « paysages culturels ». Cette catégorie reconnaît les paysages ligériens comme des « œuvres conjuguées de l'homme et de la nature » et

(1) – « Si vous avez du temps, en notre âge où le loisir est un luxe, visitez le nord-ouest du département de Maine-et-Loire, que nous appelons encore le Craonnais ; le nord-est forestier, qui se nomme le Baugeois ; puis, au sud de la Loire, le Saumurois et la Vendée angevine ; vous aurez touché les quatre coins d'un domaine inégal, et s'il vous plaît de vous attarder ensuite dans la Vallée, dont le nom prend un V majuscule, la Vallée large où passe le fleuve, où passe le vent des marées, où il y a tant de grèves de sable, tant de peupliers et tant de raisins, vous aurez vu le cinquième canton de l'Anjou, et sans doute sa plus grande beauté » (Bazin, 1930).

(2) – « Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Convention européenne du paysage, Florence, 2000).



comme l'un des symboles de la « médiance paysagère » définie par Berque (1995) pour caractériser la spécificité de la relation « sensible » que la société occidentale noue avec son environnement.

Depuis la fin du XIX^e siècle, les géographes abordent donc l'objet-paysage puis ses perceptions. Dans les deux cas, le paysage est pour eux à l'interface de la nature et de la société. Roger Dion fait partie de ceux – avec ses travaux sur la vallée de la Loire – qui valorisent la marge de liberté d'une société vis-à-vis de « contraintes » qui ne sont naturelles qu'au regard de ses techniques et de sa culture. Un rééquilibrage doit aujourd'hui être trouvé pour prendre en compte l'importance du socle physique du paysage, avec ses dynamiques plus ou moins naturelles. Cet impératif apparaît comme une évidence pour les paysages de Loire, fortement marqués par la dynamique fluviale.

Le socle physique des paysages

Dans sa représentation commune, la Loire est un fleuve « sauvage » même si de nombreuses équipes de

recherche démontrent qu'il n'en est rien. C'est notamment le cas de la Zone Atelier Loire qui parle d'un des fleuves les plus anciennement anthropisés. L'origine de l'imaginaire du fleuve « sauvageon » est en partie à rechercher dans la structure physique de son bassin versant et notamment dans la diversité de ses sources hydrologiques. D'autres auteurs parlent de « styles fluviaux » (cf. encadré p.115).

C.-A. Schulé (2000) subdivise le bassin versant en trois ensembles fonctionnels : le haut bassin, la Loire moyenne et la Loire océane (figure 1).

– **Le haut bassin** : à l'amont du bec de Nevers deux rivières, l'Allier et la Loire, prenant source dans les Cévennes, s'écoulent en parallèle, apportant des débits irréguliers, fortement influencés par le climat et les paysages cévenols mais aussi quasiment équivalents par leur module (150 m³/s pour l'Allier, 182 m³/s pour la Loire). On parle ici de régime de type cévenol.

– **La Loire moyenne** : à l'aval de Nevers, entre le Nivernais et la Touraine, le fleuve traverse sa partie dite « moyenne », sort du Massif central et entre dans le Bassin parisien, où

Fig.1 : Un bassin versant, « 3 Loires ».

Conception N. Carcaud, réalisation H. Davodeau d'après N. Monnier, 2010.

Fig. 1: A catchment area, "3 Loires".

N. Carcaud, design, H. Davodeau, production, from N. Monnier, 2010.

“Un fleuve « sauvage » mais qui est un des plus anciennement anthropisés.”

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE DES PAYSAGES LIGÉRIENS

il s'épanouit dans une plaine d'inondation plus large, celle des Vals de Loire. Les paysages fluviaux de cet ensemble sont soumis à des débits et un régime comparables à ceux décrits à Nevers. Pour cette raison, à Orléans, le module atteint seulement 350 m³/s.

– **La Loire océane** : à partir de Tours, le fleuve change de visage. Le qualificatif de « Loire océane » proposé par C.-A. Schulé est avant tout associé à son entrée dans un contexte de climat océanique. Ce même auteur propose une subdivision en quatre unités : Loire tourangelles, Loire saumuroise, Loire armoricaine, estuaire.

La Loire tourangelles est marquée par la densité de ses confluences. Ainsi, en moins de 60 km, trois affluents viennent rejoindre la Loire. On parle du carrefour potamique de Tours avec le Cher (confluence à Villandry) avec un module de 90 m³/s, de l'Indre (confluence à Huismes) avec un module de 20 m³/s et avant tout de la Vienne (confluence à Candès-Saint-Martin) avec un module de 200 m³/s. Le débit du fleuve est donc quasiment doublé en très peu de distance mais surtout influencé par des sources limousines, celles du plateau de Millevaches et donc d'une moyenne montagne océanique, plus pondérée dans ses formes et dans son rythme climatique. La Loire saumuroise, quant à elle, ne connaît pas de confluences majeures (module à Saumur de 698 m³/s) mais reste sous influence des apports

tourangeaux qui vont permettre l'ouverture du vaste champ d'inondation du val d'Authion (environ 34 000 hectares). C'est à son extrémité que le fleuve quitte le Bassin parisien pour entrer en Loire armoricaine. Les contraintes géomorphologiques lui imposent des formes plus étroites, plus lisibles aussi dans le paysage. On atteint à l'aval d'Angers le dernier bec majeur, celui de la Maine. La rivière présente un bassin versant encore bien différent des précédents puisque ses sources sont le Perche cristallin et la Normandie sédimentaire, avec des ambiances climatiques et paysagères typiquement océaniques et un débit moyen de 120 m³/s. La Maine et son bassin imposent d'autres rythmes hydrologiques et de nouvelles contraintes pour les sociétés ligériennes. La Loire estuarienne est un autre monde. Le seuil estuarien varie dans le temps ; à ce jour, on le situe à Ancenis, lieu de remontée des influences de la marée. Cet espace est le sujet de nombreux enjeux car c'est en Loire armoricaine que la forme des paysages fluviaux continentaux s'exprime physiquement dans sa plus grande complexité.

Les paysages fluviaux associés : le cas de la Loire armoricaine

L'*Atlas des paysages du Maine-et-Loire* qualifie l'ensemble armoricain de « Loire des promontoires » (figure 2). L'hydrosystème est composé d'une mosaïque de formes interdépendantes et dynamiques à différentes échelles

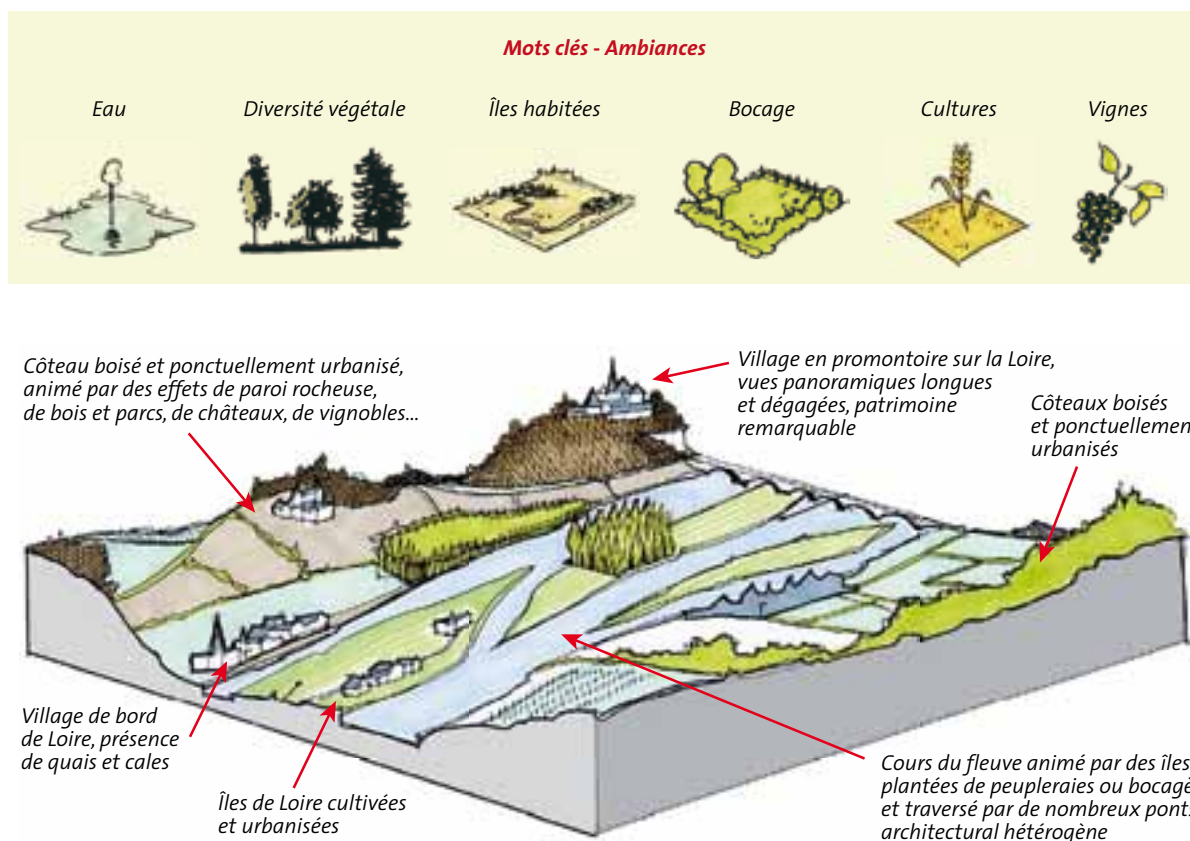


Fig. 2 :
La « Loire des promontoires »
(*Atlas des paysages de Maine-et-Loire, 2003*).

Fig. 2:
The « promontory sector of the Loire »
(*Atlas des paysages de Maine-et-Loire, 2003*)

► DYNAMIQUE DE LA LOIRE ET PAYSAGES FLUVIAUX

Emmanuèle Gautier – Professeur, université Paris 8 et CNRS – UMR 8591 Laboratoire de géographie physique – emmanuele.gautier@cnrs-bellevue.fr
Stéphane Grivel – Maître de conférences, université d'Orléans et Laboratoire CEDETE – stephane.grivel@univ-orleans.fr

La diversité et la qualité des paysages de la vallée de la Loire sont liées à la succession de styles fluviaux différents. Ces paysages ont profondément évolué du fait de l'absence de grande crue depuis 1866 et de la disparition de pratiques comme la navigation, les cultures et le pâturage au cours du XX^e siècle. La forêt alluviale sur les îles et les marges du fleuve constitue aujourd'hui le trait dominant du paysage alors que jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le lit de la Loire était occupé par des chenaux en eau et des bancs d'alluvions sans végétation ou presque.

La Loire en amont du Bec d'Allier présente un style fluvial à chenal unique avec des méandres qui migrent lentement, et forment de belles zones humides. Le style à méandres n'est pas une constante historique. En effet, les cartes du XIX^e siècle montrent un chenal plus large, plus rectiligne et formé de plusieurs bras. Au XIX^e siècle, la largeur de la bande active (formée par les chenaux et bancs nus) s'est réduite et le cours d'eau a adopté un style plus sinueux. Quelques digues courtes y ont été créées afin de protéger les terres de l'érosion des berges.

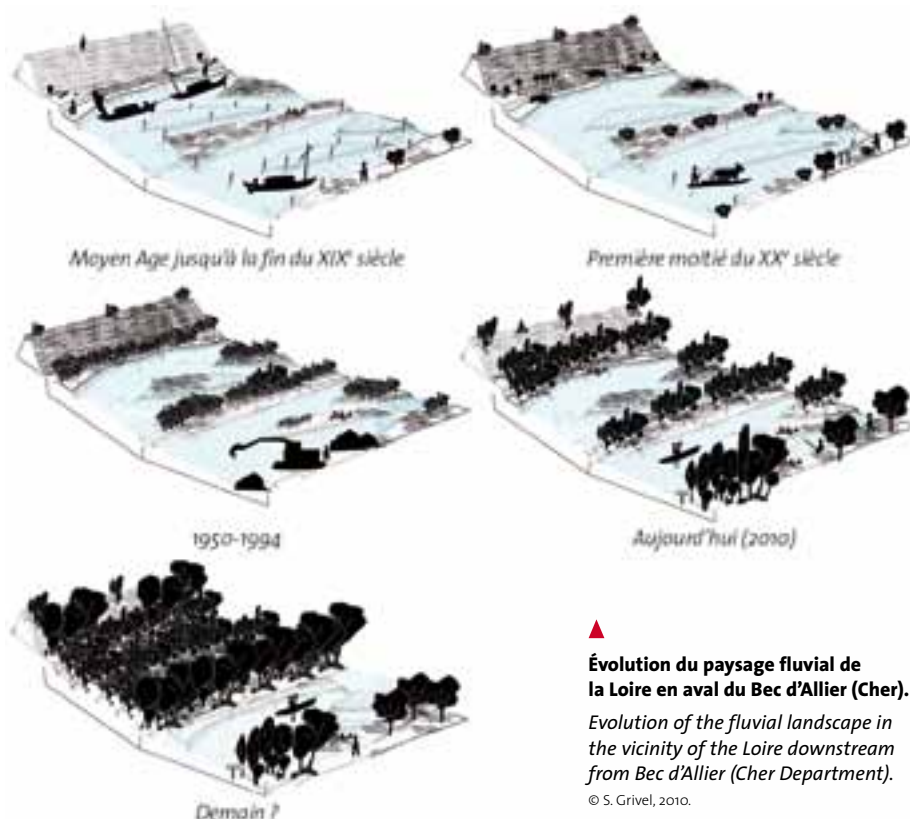
La Loire en aval du Bec d'Allier développe des chenaux multiples encadrant de grands bancs de gravier et sable et des îles. Les cartes du XIX^e siècle présentent un style proche du tressage avec un chenal large et peu végétalisé. Le fleuve a subi depuis la fin du XIX^e siècle une très forte réduction de sa bande active accompagnée d'une importante colonisation végétale. Les bancs latéraux se sont stabilisés et transformés en frans-bords densément boisés tandis que les bancs médians ont évolué en îles. En aval de cette

confluence, le fleuve est affecté par des ouvrages fluviaux (levées ou digues) mis en place entre les X^e et XIX^e siècles.

Les paysages fluviaux ligériens sont encore en transition à un rythme difficile à déceler. En aval du Bec d'Allier, la Loire pourrait pourtant tendre vers un chenal unique, contraint par les aménagements fluviaux et traversant une forêt

alluviale plus omniprésente qu'aujourd'hui... Cette évolution possible vers une homogénéisation du corridor fluvial fait craindre une réduction de la biodiversité.

Ces recherches sur la dynamique de la Loire sont menées dans le cadre de la Zone Atelier du Bassin de la Loire (www.za.univ-nantes.fr/zal/). ■



▲ Évolution du paysage fluvial de la Loire en aval du Bec d'Allier (Cher).

Evolution of the fluvial landscape in the vicinity of the Loire downstream from Bec d'Allier (Cher Department).

© S. Grivel, 2010.

de temps et d'espace offrant une large gamme de potentialités pour les sociétés. Entre levée et coteau, le lit apparent est souvent rectiligne (largeur moyenne de 1 000 mètres). On est là dans un paysage physique de rivière à fond mobile : une forme d'hydrosystème stable à l'échelle des temps historiques mais soumise à une mobilité annuelle des seuils, préjudiciable à la navigation [Babonaux (1970)]. Deux principaux éléments sont associés : les îles et des bras multiples. Les îles occupent une position latérale et dispersent l'écoulement dans des bras où se succèdent des mouilles et des seuils sableux pouvant atteindre une dimension considérable. Certains d'entre eux sont appelés « boires » ou annexes hydrauliques. En période de basses eaux, seul le bras principal reste drainé. C'est sur cette multiplicité de drains que les ingénieurs ont implanté au début du XX^e siècle les épis armoricains afin de faciliter le surcreusement du chenal

principal et de permettre la remontée de bateaux jusqu'à Angers. Dans le lit majeur, les Vals perdent l'ampleur atteinte en Loire saumuroise, et ils sont les derniers à avoir été équipés de levées « insubmersibles » (seconde partie du XIX^e siècle)⁽³⁾. Les basses vallées s'élargissent pour donner naissance à des marais de confluence (Aubance, Layon, Auxence, Grée...).

(3) – Ex : le Val de Thau se développe entre Montjean-sur-Loire et Saint-Florent-le-Viel (1400 ha). Tout comme ses homologues, il est loin d'être homogène et peut être subdivisé en trois unités morphosédimentaires. A Ingrandes-sur-Loire, par exemple, on observe : 1- l'île Ragôt, intégrée au Val depuis le XIX^e siècle et correspondant à une ancienne grève ; 2- Le bourrelet de rive sableux ourlant le lit apparent en le surplombant de 1 à 2 m (largeur variable entre quelques dizaines de mètres et 1 km vers l'aval où il est régulièrement percé par des couloirs de défluviation). C'est sur cette ligne de points hauts qu'a été implantée la levée au XIX^e siècle. 3- Plus au sud, la dépression latérale correspond à la partie la plus basse du Val avec une altitude de 9 à 11 m, comparable à celle de la Loire. En relation avec les couloirs de défluviation, elle a longtemps servi de déversoir de crue et doit son façonnement au fleuve. De façon comparable aux autres Vals, un affluent (ici la Thau) draine l'ensemble en s'écoulant parallèlement à la Loire durant plusieurs kilomètres avant de la rejoindre à la terminaison du Val.

Les paysages ruraux hérités

Pour évoquer la Loire et ses paysages, on peut citer l'opulence des jardins et des châteaux mais aussi la richesse des cultures, l'abondance des vergers et des pâturages ou encore la diversité des constructions. Cette première image est celle du « Jardin de la France » chanté par Rabelais et correspond surtout aux grands Vals tourangeaux. Mais il suffit d'observer la vigne, la mosaïque de champs cultivés, les gras pâturages et les aménagements humains pour mesurer combien, malgré les crues omniprésentes et des variations de débit plus fortes que partout ailleurs⁽⁴⁾, la vallée est restée très attractive dans sa portion armoricaine. Dans ce couloir plus sombre et étroit, la Loire et ses affluents ont créé ici une mosaïque de terroirs que les vallerots ont combinés pour former des paysages extrêmement structurés.

À proximité immédiate du fleuve, les bourrelets de rive ayant reçu les sédiments les plus lourds au moment des débordements sont constitués de dépôts sablo-limoneux. C'est ici que les premiers vallerots ont installé leurs cultures, profitant de la légère surélévation offrant une protection naturelle. Ces bourrelets ont ensuite été progressivement renforcés par de simples tertres ou de petites levées permettant de se mettre à l'abri des eaux et d'étendre les cultures.

En s'éloignant du fleuve, les grandes « dépressions latérales » accueillent les eaux stagnantes chargées en limons fins et en argiles. Ces espaces sont donc plus ou moins marécageux et sont restés impropres aux cultures mais particulièrement favorables aux prairies dites « naturelles ». À l'origine, ils étaient couverts de bois, qui ont totalement disparu entre la fin du Moyen Âge et le XVIII^e siècle [Dion (1934)].

Derrière cette répartition, on devine la mise en place d'un premier système agraire calqué sur les conditions pédo-climatiques associant de vastes pâturages à de riches cultures. C'est cette association qui a longtemps fait la

(4) – À Montjean, le rapport des débits moyens entre les mois de crue et les mois d'étiage est généralement compris entre 6 et 7 (Schulé, 1984).

richesse du Val de Loire. Le paysage né de cette habile combinaison constitue le socle des héritages actuels : sur les bourrelets sableux, on retrouve un cordon d'habitations autrefois cerné d'un ruban de cultures, elles-mêmes associées à de nombreux arbres fruitiers suivant un découpage parcellaire perpendiculaire au fleuve, par souci d'équité. Dans les dépressions latérales se trouvent les prairies qui, au départ, devaient rester ouvertes. Entre ces deux terroirs bien identifiés, quelques haies basses servaient de frontière assez lâche. Enfin, au sein des nombreuses îles ainsi qu'au niveau des boires et des zones les plus humides, les cultures de peuplier noir et de saule osier complétaient le tableau.

Cette structure agraire mise en place dès le Moyen Âge semble avoir peu évolué jusqu'au XIX^e siècle sinon en se généralisant aux dépens des dernières forêts. Mais elle s'est trouvée progressivement fragilisée par la transformation du système de culture (notamment avec l'extension des cultures textiles) et l'émiettement des propriétés. D'ultimes transformations paysagères ont eu lieu au XIX^e siècle. Elles peuvent être rattachées à la Révolution qui, en autorisant le partage des terrains communaux, a encouragé le cloisonnement des prairies et la multiplication des haies ; à la révolution agricole qui, en introduisant les cultures fourragères et les engrais a permis la suppression des pâturages ; et enfin à la révolution industrielle et à l'arrivée du chemin de fer qui a fait chuter la culture textile et a favorisé le maraîchage, l'horticulture et l'élevage.

Ayant majoritairement échappé aux grands travaux d'assainissement, la Loire armoricaine a conservé sa structure agraire initiale dans trois zones : une de cultures, en bordure du fleuve et de ses bras secondaires, pratiquement dépourvue de haies, et associée au bâti, une intermédiaire partagée et cloisonnée fin XIX^e siècle par un réseau de haies et enfin, de grandes dépressions humides laissées en prairies ouvertes. Dans ces « nouveaux héritages » maintenus jusqu'aux années 1960, la prairie a pris une place de plus en plus importante grâce à la spécialisation tardive vers l'élevage (figure 3a).

Photo 1 : Une image de la Loire patrimoniale : la silhouette bâtie de Montsoreau (Maine-et-Loire).

Photo 1: An image of Loire heritage: the built silhouette of Montsoreau castle (Maine-et-Loire Department).

© H. Davodeau, 2005.



Les patrimoines bâtis

Le modèle paysager ligérien le plus médiatisé est sans conteste celui de la Loire des châteaux et des jardins depuis le Val d'Orléans jusqu'à la région d'Angers. Vers l'aval, la Loire armoricaine partage avec cette Loire moyenne une remarquable « culture de la pierre » [Coyaud (2003)] marquée par l'association tuffeau/ardoise. La fameuse pierre blanche domine dans la construction de bâtiments d'apparat tandis que le schiste est le matériau de base pour les constructions communes. Au sud, la tuile se substitue à l'ardoise à partir de Saint-Florent-Le-Vieil. D'une manière générale, c'est l'ensemble des matériaux de construction qui change ; associés à la terre cuite des tuiles et des briques s'ajoute un emploi du schiste et du granite. Les crépis de chaux et de sable confèrent aux constructions des couleurs plus chaudes. L'implantation de l'habitat en amont d'Angers est marquée localement par la présence d'une série de villages en T. Au-delà, la plupart des petits bourgs sont installés à proximité du fleuve mais à l'arrière de levées ; entre chaque bourg un habitat diffus (le long des levées aménagées en routes de vallée) donne une impression de continuité du bâti (*photo 1*).

Cette configuration linéaire demeure ponctuellement observable en Loire armoricaine où l'habitat, davantage groupé, connaît des implantations plus variées. La plupart des bourgs sont localisés en pied de coteau ou dans des inflexions topographiques. Certaines communes sont composées de villages de rive bien distincts, comprenant des villages « ports », d'autres sont positionnés au-delà du lit apparent et sont plutôt riverains d'annexes hydrauliques. Enfin, quelques gros bourgs ruraux sont situés en bordure de plateau.

La diversité et l'originalité du bâti en Loire armoricaine se signalent par le grand nombre d'îles habitées (*photo 2*) où des fermes ont été construites sur de petits tertres naturels parfois renforcés par des maçonneries en schiste. Cette exploitation de la topographie est parfois couplée à la disposition linéaire du bâti « dans le fil de l'eau », comme dans le hameau du Grand Aireau sur la grande île formée entre Loire et Louet vers Rochefort-sur-Loire (CORELA, 2000). Ces configurations attestent de la richesse des savoirs locaux permettant de réduire la vulnérabilité aux inondations.

À l'opposé de ces sites au contact de l'eau, le bâti habille de nombreux pointements rocheux. Ces accidents du relief de la « Loire des promontoires » prennent de la vigueur à l'aval d'Ancenis alors que la vallée se resserre. D'une rive à l'autre les bourgs sur promontoires se répondent. Certains de ces belvédères plus étroits sont coiffés de petits châteaux, de belles demeures néo-classiques (les folies) et de ruines de châteaux



médiévaux. Selon l'écrivain Julien Gracq, c'est aussi dans la diversité des constructions que l'on peut reconnaître le paysage de la Loire armoricaine⁽⁵⁾. Il convient aussi de relever la trace d'héritages techniques effacés du paysage comme les moulins à vent, avec notamment le moulin cavier caractéristique de l'Anjou ou encore les chevalements des anciennes exploitations houillères de la basse Loire, les fours à chaux...

L'émergence de nouveaux paysages ligériens

Les nouveaux paysages résultent de l'évolution des systèmes productifs agricoles mais aussi des regards et des usages de plus en plus « urbains ». Les paysages fluviaux sont soumis à plusieurs tensions. La première témoigne d'une crise morpho-sédimentaire et écologique qui résulte principalement de l'exploitation massive du matériau alluvionnaire dans la seconde partie du XX^e siècle, du creusement et de l'entretien d'un chenal de navigation dans l'estuaire, et de déroctage de seuils situés à l'amont de l'estuaire. Les effets sur l'abaissement du niveau de l'eau sont ressentis par les populations riveraines, et cette mobilisation⁽⁶⁾ « accompagne » le développement d'une politique de grande

(5) – Ce dernier y voit, parmi les arêtes tranchantes de l'ardoise et les broussailles : « tout un échantillonnage de maisons de campagne [...] qui transporte sur les coteaux de la Loire le style architectural mi-baroque, mi-onirique, des plages de la Belle Époque » (Gracq, 1985). Citation partiellement reprise de A. Mazas, 1999, *Typologie paysagère de la vallée de la Loire* – DIREN Centre.

(6) – Une forte mobilisation associative se développe depuis le début des années 2000. Elle est le fait de militants écologistes mais aussi d'autres groupes d'usagers et de riverains du fleuve, à l'exemple du comité Loire de Demain qui regroupe plus de 300 particuliers et 32 associations et dont les revendications sont soutenues par 23 communes. L'action de ce mouvement est construite sur la perception des effets de la crise de l'abaissement du niveau de l'eau.

Photo 2 : Habitat sur tertre dans l'île de Chalonnes (Maine-et-Loire).

Photo 2: Residence built on a hillock on Chalonnes island (Maine-et-Loire Department).

© D. Montebault, 2004

“ Les nouveaux paysages résultent de l'évolution des systèmes productifs agricoles. ”



Photo 3 : « L'Anjou Loire Beach Volley » à Ingrandes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Photo 3: The Anjou Loire Beach Volley facility at Ingrandes-sur-Loire (Maine-et-Loire Department).

© Ouest France, 6 juillet 2010.

envergure, le plan Loire Grandeur Nature⁽⁷⁾. Par ailleurs, de nombreuses actions sont entreprises pour mettre en valeur les héritages bâtis et fluviaux. Parallèlement à ces actions, les politiques publiques sont de plus en plus axées sur la restauration du fonctionnement écologique de la Loire, sur la préservation de sa biodiversité et la valorisation de son patrimoine naturel. Il s'agit alors de relever la ligne d'eau d'étiage, d'améliorer la continuité écologique longitudinale, de favoriser par endroit la mobilité latérale du fleuve. Les nouveaux paysages du fleuve sont ceux des boires remises en eau, des épis arasés, des seuils artificiels et des rampes d'enrochement destinées à piéger les sédiments dans le lit du fleuve. Ce paysage est largement le produit d'une ingénierie écologique. Mais les nouveaux paysages du fleuve sont aussi ceux des loisirs et du tourisme (*photo 3*), d'une Loire « terrain de jeu » et mise en scène pour les plaisirs de la randonnée ou d'activités de « pleine nature ». Se pose alors la question de l'articulation de ces différents usages et politiques publiques.

Les nouvelles campagnes ligériennes

Trois périodes peuvent être distinguées dans le processus de construction des nouvelles campagnes ligériennes.

La première correspond aux grandes périodes d'intensification agricole des années 1960 qui a eu pour effet majeur une grande simplification des structures agraires et une nouvelle spécialisation des cultures. Certains vals abrités ont ainsi été totalement réaménagés pour être irrigués et accueillir des cultures très consommatrices en eau. Partout, les parcelles ont été agrandies et géométrisées pour répondre aux nouvelles données démographiques et à la mécanisation. De nombreuses haies plantées moins d'un siècle auparavant ont été arrachées. Enfin, la répartition ancestrale entre les cultures et les prairies a été bouleversée lors d'années

plus sèches (1975-1976) comme pour marquer la victoire de la technique sur les contraintes du milieu (*figure 3b*). À cette même période quelques projets d'assèchements ont été envisagés, mais sans aboutir.

Toutes ces transformations prennent leur source dès la fin du XIX^e siècle avec le début de l'exode rural et les effets de la révolution agricole qui a permis la modernisation des techniques culturales et le développement de la mécanisation.

Dans un deuxième temps, l'intensification agricole n'ayant pas fonctionné partout – en particulier dans les vallées inondables aux structures agraires mixtes –, de nombreuses prairies ont été abandonnées au profit de plantations massives de peupliers. En introduisant de

“ Les politiques publiques sont axées sur la restauration du fonctionnement écologique de la Loire. ”

nouvelles techniques de fertilisation et en généralisant la culture de plantes fourragères, la révolution agricole avait autorisé la mise en valeur des plateaux environnants et elle aurait pu permettre très tôt aux agriculteurs ligériens d'abandonner les prairies humides pour se défaire du joug des inondations. Mais c'était sans compter sur leur attachement au système « traditionnel », encore renforcé par le développement de l'élevage bovin. Après la seconde guerre mondiale, le changement culturel s'est définitivement opéré et les agriculteurs ligériens ont abandonné les prairies inondables pour des cultures moins contraignantes et plus productives comme le maïs fourrager. Dans une période où la friche faisait encore peur, ce sont alors les plantations de peupliers qui ont pris progressivement le dessus.

Après ces deux grandes phases de transformation, nous vivons aujourd'hui une troisième période marquée par l'extension des villes et la redécouverte des vallées inondables. Les vallées sont devenues « périurbaines » avec de nouvelles représentations teintées d'écologie et

(7) – Cette politique lancée en 1994 est aujourd'hui dans sa troisième phase de développement, le Plan Loire Grandeur Nature III se déroule sur la période 2007-2013.

aux usages essentiellement touristiques. La Loire et ses richesses naturelles ont été redécouvertes pour le plaisir de s'y promener et d'y contempler les derniers échantillons de « vraie nature ». Ce changement de regard s'accompagne d'une inversion totale des valeurs entre les territoires les plus productifs et les zones récemment délaissées aux allures « plus sauvages ». Ainsi, les « Basses vallées angevines » armoricaines sont maintenant celles qui portent le plus haut le flambeau d'une Loire sauvage et naturelle ponctuée d'héritages culturels de plus en plus patrimonialisés.

À travers cette « mise sous cloche », les héritages agraires se trouvent doublement déstructurés. Ils l'ont été d'abord matériellement dans les deux premières phases en subissant successivement une modernisation puis un abandon. Et ils le sont encore plus à travers les nouvelles représentations écologiques et esthétiques qui, lorsqu'elles n'effacent pas complètement le passé agricole de ces paysages, le réinventent radicalement⁽⁸⁾. Une nouvelle structure semble alors se mettre en place répondant à une nouvelle mixité et à de nouvelles logiques d'aires d'influence. À proximité des bourgs et aux frontières des lieux les plus convoités, la Loire « sert à être belle »⁽⁹⁾, et ses abords sont progressivement « paysagers » : les peupleraies et les cultures sont effacées au profit de belles prairies entretenues sous contrats par les agriculteurs locaux⁽¹⁰⁾, et des aménagements touristiques sont installés. Ce sont les nouveaux paysages-vitrines de la Loire. Mais, à l'écart de ces lieux de fréquentation, l'entretien de la vallée est plus aléatoire, et il est probable que les milieux vont continuer à se fermer par la plantation volontaire d'arbres de profit ou par des friches (cf. encadré p.115).

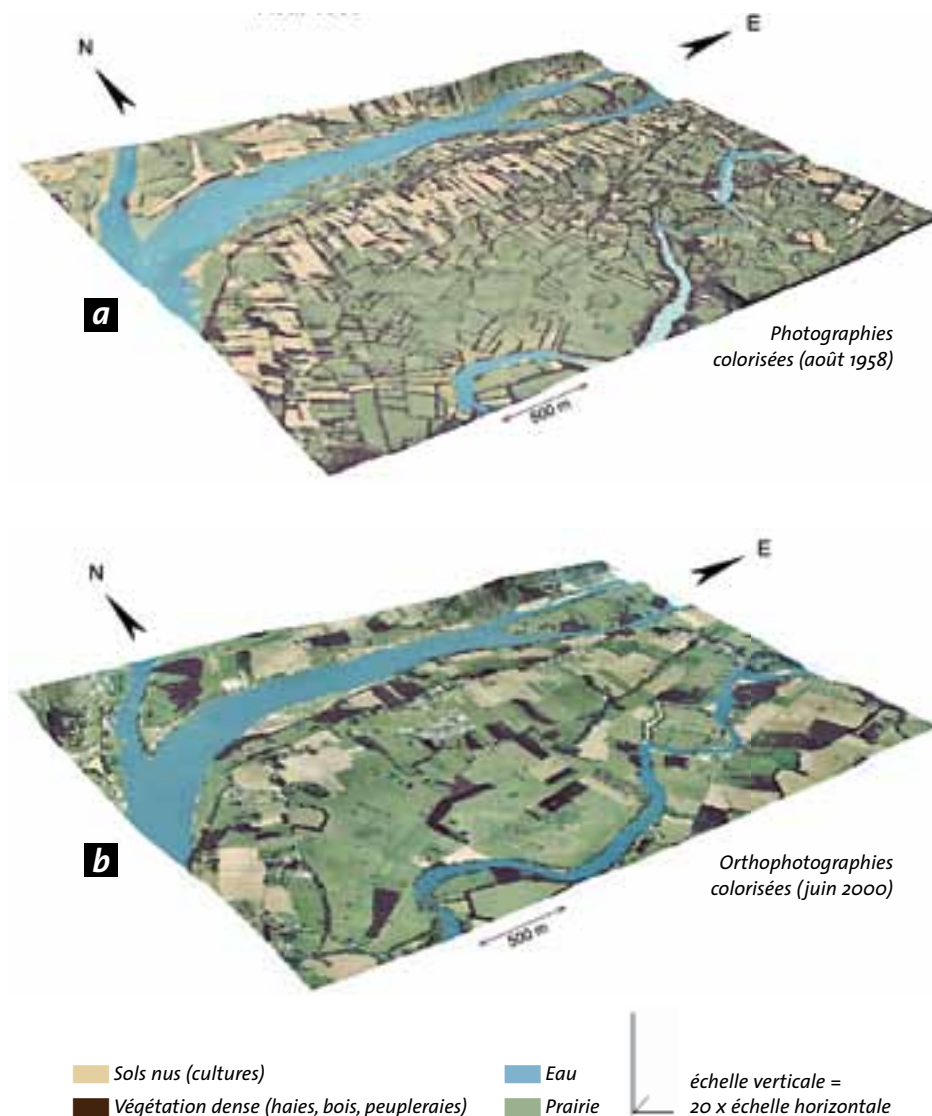
Des paysages sous influence urbaine

On peut considérer les paysages de la vallée comme des paysages sous influence urbaine, car les communes appartenant à « l'espace à dominante rurale » sont très peu nombreuses : d'Orléans à l'estuaire, les communes sont majoritairement « périurbaines » et intégrées à des

(8) – Par exemple en dénonçant la progression des cultures dans les vallées inondables alors que celles-ci régressent régulièrement depuis les années 1950 ou encore à travers la réécriture écologique de l'histoire des haies de frênes têtards.

(9) – Maurice Bedel cité par le Conservatoire des Rives de la Loire, 2001.

(10) – Mise en place de Contrats d'Agriculture Durables (CAD).



« aires urbaines » quasi contiguës. Ainsi les « pôles urbains » d'Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes exercent sur leurs périphéries une influence toujours plus intense et plus diffuse⁽¹¹⁾. Les ressorts de cette influence sont démographiques, économiques et socio-culturels. Dans la vallée de la Loire, les paysages urbains « sous influence » renvoient à deux types de réalités : une urbanité matérielle qui prend des formes paysagères nouvelles, et une urbanité plus immatérielle qui se traduit par des regards et des usages nouveaux.

(11) – L'indicateur le plus important de cette influence pour l'Insee est le flux d'actifs qui, lorsqu'il dépasse 40 % des actifs résidents dans une commune mais travaillant dans le pôle urbain de proximité (défini lui par le seuil des 5 000 emplois), définit une « commune périurbaine ».

Fig. 3a et 3b : Transformation du Val de Louet à la confluence Maine – Loire entre 1958 et 2000.

Fig. 3a and 3b: Transformation of the Val de Louet area at the junction of the Loire and Maine Rivers between 1958 and 2000.

Fig. 3a © D. Montembault, P. Joly CARTA 2001. Source : IGN 1958

Fig. 3b © D. Montembault, INH 2004. Source : FIT Conseil, 2000

L'urbanisation est donc le principal moteur de l'évolution des paysages dans la vallée. En un demi-siècle, les lotissements pavillonnaires ont considérablement étendu les surfaces construites. Ces extensions dessinent des formes urbaines en « raquettes » souvent fermées et parfois en discontinuité brutale avec le tissu bâti. La critique paysagère et architecturale de ces nouvelles formes urbaines dénonce leur aspect uniforme et peu ancré dans l'histoire et la géographie des lieux. Ces nouveaux paysages urbains sont également dénoncés sur un plan écologique. Ces critiques justifiées ignorent souvent la dimension sociale et culturelle de ce mode d'habiter. Dans la vallée de la Loire, la qualité des paysages est un argument d'attractivité majeur, mais aussi de détérioration des communes. Le couloir ligérien offre de bonnes conditions d'accessibilité aux centres urbains, ce qui permet aux ménages à revenus moyens d'accéder à des logements confortables pour un prix abordable. Cela explique de fortes extensions urbaines. Ces nouveaux paysages urbains n'ont rien de spécifiquement ligériens. Seuls le caractère inondable et la reconnaissance récente des qualités paysagères ont permis de réguler par la contrainte le processus (figure 4). Les réponses à ces enjeux sont apportées par les documents d'urbanisme (PLU, SCOT) dont la vocation est de réguler les dynamiques des paysages « ordinaires ».

L'urbanisation est le principal moteur de l'évolution des paysages dans la vallée.

La réglementation patrimoniale permet, à un degré supérieur, de protéger des paysages plus exceptionnels ou emblématiques, avec notamment des Zones de protection du patrimoine urbain et paysager (ZPPAUP). Un des effets pervers de cette tendance est de reporter la pression urbaine sur des sites moins sensibles, moins exposés. La régulation nécessite donc une action à une échelle plus large, comme le permettent sur des territoires à forts enjeux les Parcs naturels régionaux qui cherchent à concilier la protection de l'environnement et le développement économique (Brière, Loire-Anjou-Touraine). Tous ces outils sont mobilisés dans le cadre de politiques qui associent les objectifs d'écologie, de paysage et de patrimoine. En matière d'urbanisme, la réponse à ces enjeux se traduit aujourd'hui en termes de densification. Dans la vallée de la Loire, la qualité patrimoniale des centres anciens propose un défi aux architectes et urbanistes en charge de « refaire la ville sur la ville ». De la même manière, la dispersion de l'habitat propre aux pays du bocage offre un contexte favorable au mitage de l'espace. Les zones inondables

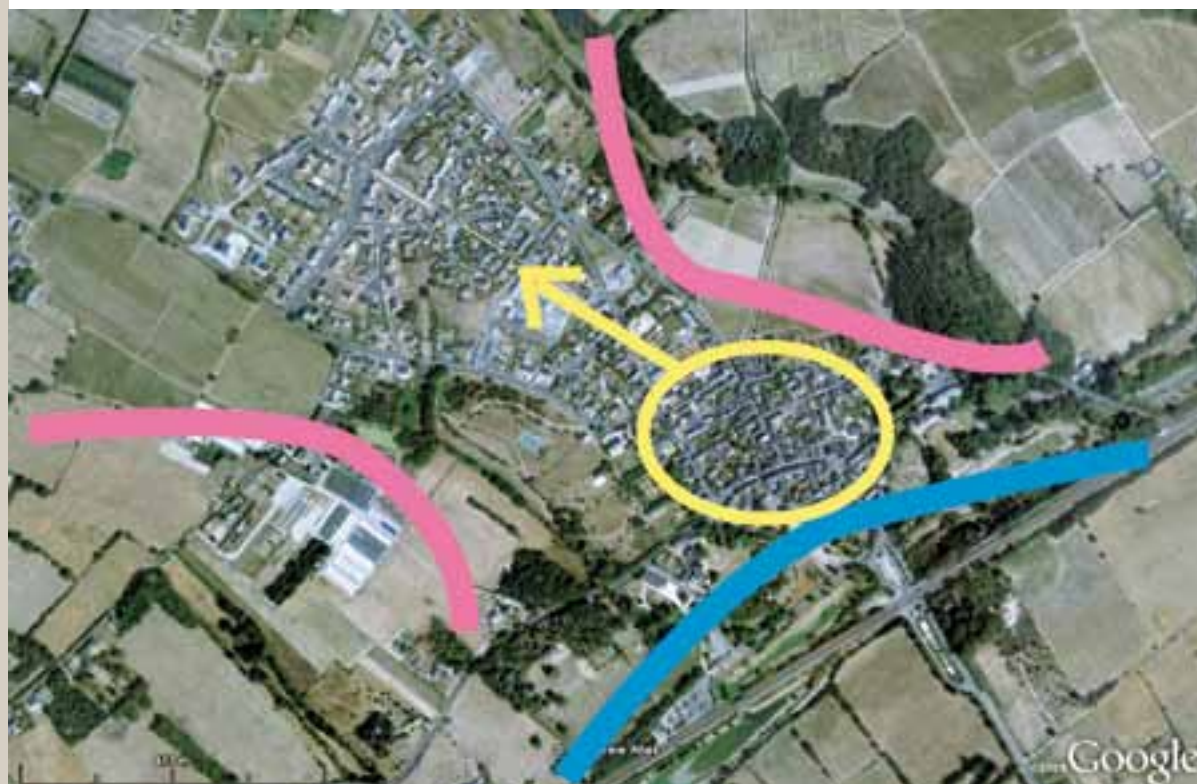


Fig. 4 : À Savennières, le développement du bourg (jaune) est conditionné par la contrainte de l'inondabilité (trait bleu) et des zones viticoles AOC (rose). En résulte une extension pavillonnaire diffuse sur le versant de vallée.

Fig 4: In Savennières, the development of the town (yellow) is conditioned by the flood potential constraint (blue line) and zones of AOC vineyards (pink). The result is a spread of scattered, single-family housing towards the slope of the valley.

© HD 2010, source image Google Earth.

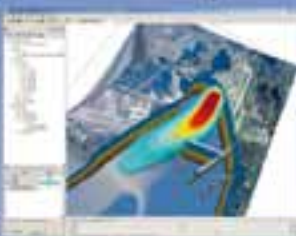
Matériels d'étude, surveillance et diagnostic pour:

Eaux souterraines et superficielles, sols, sédiments, déchets...

... Mesure - Télémessure - Acquisition et Interprétation de données



Mini/Micro/Céna/CTD-Diver



Logiciels: Visual Modflow, HydroGeo Analyst, AquiferTest Pro...



Humidimètres TDR Stations Météo GPRS



... Echantillonnage



Pompes immergées



Bailers



Bennes à sédiments



Carottiers manuels et sur chenilles



Z.I. de la Gare 37310 Reignac sur Indre (adresse postale: BP 27 - F37310 Tauxigny)

Tél.: 02 47 94 10 00 - Fax: 02 47 94 17 13 - e-mail: info@sdec-france.com

Internet: www.sdec-france.com

sont une illustration supplémentaire de cette ambivalence, car si les surfaces qu'elles condamnent à l'urbanisation offrent une qualité de vie, elles contribuent aussi à diffuser plus loin la pression urbaine.

La qualité des paysages tient largement à leur capacité à intégrer les changements. La reconnaissance de la valeur patrimoniale des paysages ligériens n'est en effet pas contradictoire avec leurs dynamiques. Si l'urbanisation est le moteur principal de ces évolutions, il est illusoire d'y opposer seulement une stratégie de défense : les paysages ne sont pas des boucliers à brandir face aux menaces de l'urbanisation galopante, mais des produits plus ou moins contrôlés, voire des projets intentionnels portés par les pouvoirs publics, éclairés par l'expertise et partagés par la population. ■

“ La qualité des paysages tient largement à leur capacité à intégrer les changements. ”



A geographic portrait of the Loire landscapes

What portrait can we paint of the Loire's landscapes in 2010? In answer to this question, we first must describe the context in which mutations in today's landscapes are expressed, both because the “basement” of the Loire Valley determines a specific restrictive physical context and because some elements in this context possess an inherent inertia which has ensured their survival today. Landscapes in the Loire region accordingly do not present an unchanging image. Rather, they reflect trajectories that intermingle inherited traits with new styles of scenery. This analytic description is devoted more particularly to the Armorican reaches of the Loire. Although specific to this segment of the valley, these are also representative of Loire landscapes

and their dynamics in general. Beginning with a description of the foundations underlying the landscape, this geographical portrait's scope spans long time scales which provide a useful perspective from which to form an opinion about landscape dynamics currently at work in the Loire Valley. This retrospect affords an understanding of the trajectories of landscape heritage sites. Amongst these latter, some take on specific value as “legacies”. The appropriation process as heritage which closely concerns certain Loire landscapes is one of the factors behind the emergence of “new landscapes” mapped out by expanding urban development, a decrease in farming and enhanced preoccupation with ecological, esthetic, and tourist-related concerns.